



## Edito

Le moment de faire des choix est maintenant d'actualité :

Choisir la superficie du logement que l'on souhaite occuper à la Rosée du Pilat et la vue souhaitée.

Dans ce numéro spécial, vous découvrirez plusieurs documents qui vous permettront de vous projeter pour assurer le passage du Lac à la Rosée du Pilat en toute quiétude.

Nous vous proposons, un document mobile à nous retourner avant le 28 février 2023, afin de nous permettre de réaliser **au mieux**, les affectations des studios pour l'ensemble des résidents. Chaque résident recevra ensuite son affectation de studio au plus tard le 10 mars 2023.

Ensuite nous pourrons envisager une visite de la Rosée du Pilat. La date n'est pas encore connue compte tenu des travaux en cours qui ne permettent pas pour l'instant de la fixer.

Bonne réflexion à tous !

Véronique GUYOT

*La Rosée*  
du  Pilat  
Résidence Autonomie  
CCAS de Maclas



## **Comment sont répartis les logements à la Rosée du Pilat**

**Les logements de la Rosée du Pilat sont au nombre de 73 :**

- ♦ 36 logements d'une surface de 26 m<sup>2</sup>  
(au nombre de 12 au 1er, 2ème et 3ème étage)
- ♦ 27 logements d'une surface de 30 m<sup>2</sup>  
(au nombre de 3 au rez-de-chaussée, et 8 au 1er, 2ème et 3ème étage)
- ♦ 10 logements d'une surface de 36 m<sup>2</sup> (couples prioritaires)  
(1 au rez-de-chaussée et 3 au 1er, 2ème et 3ème étage)

## **Comment seront attribués les logements à la Rosée du Pilat**



Les résidents sont consultés pour faire part de leur souhait, en termes de :

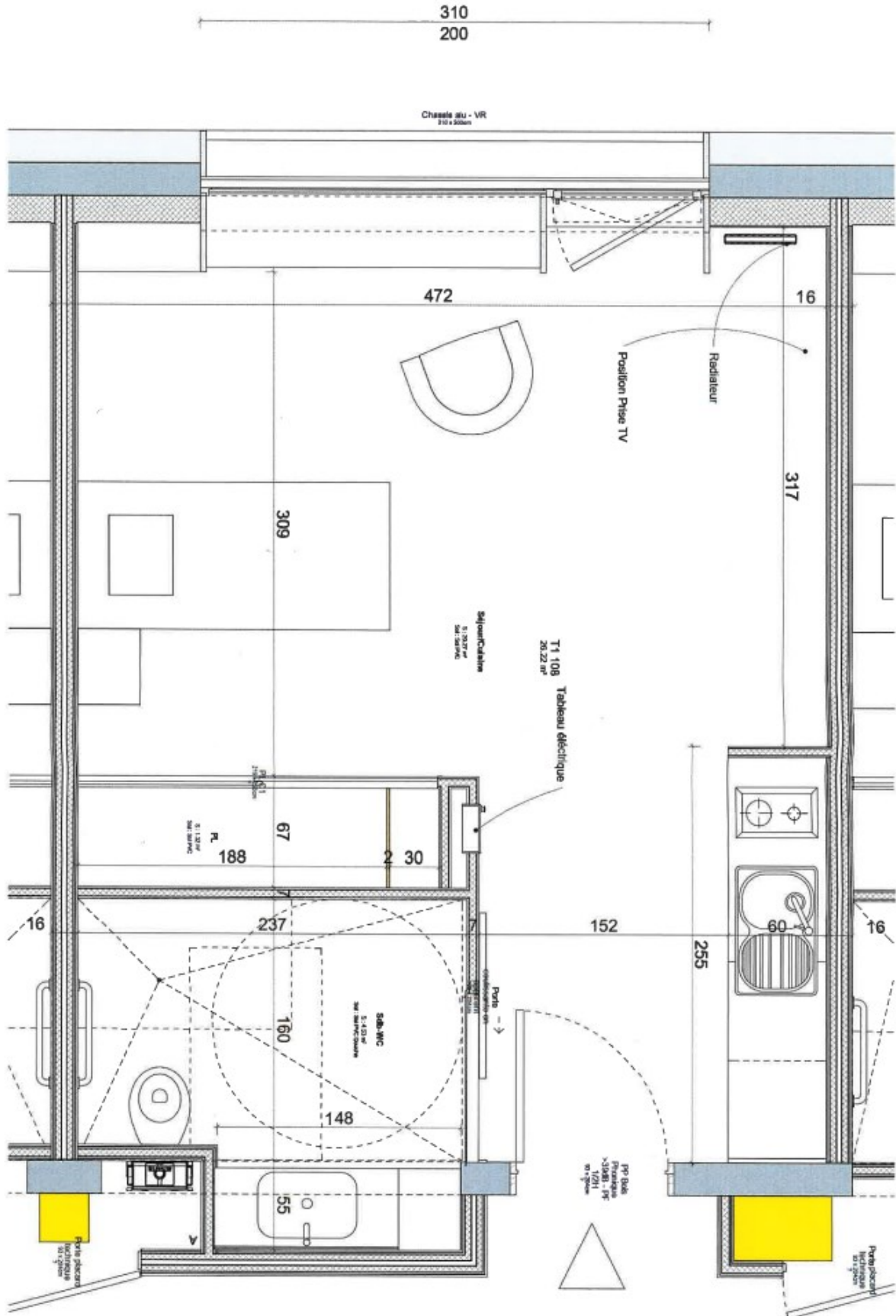
- ♦ Surface : 26, 30 ou 36 m<sup>2</sup>
- ♦ Orientation du logement : vue village, vue crèche, vue parc

**D'autres critères ont été définis par l'équipe de la Résidence et validé par le Conseil d'Administration :**

- ♦ La mobilité du résident
- ♦ Ascensumophobie (peur de prendre l'ascenseur)
- ♦ L'amitié et l'inimitié
- ♦ La présence d'un animal qui sort dehors
- ♦ Les capacités financières du résident
- ♦ L'ancienneté du résident ( Date d'entrée à la Résidence du Lac, si nécessité de faire des choix entre plusieurs résidents)

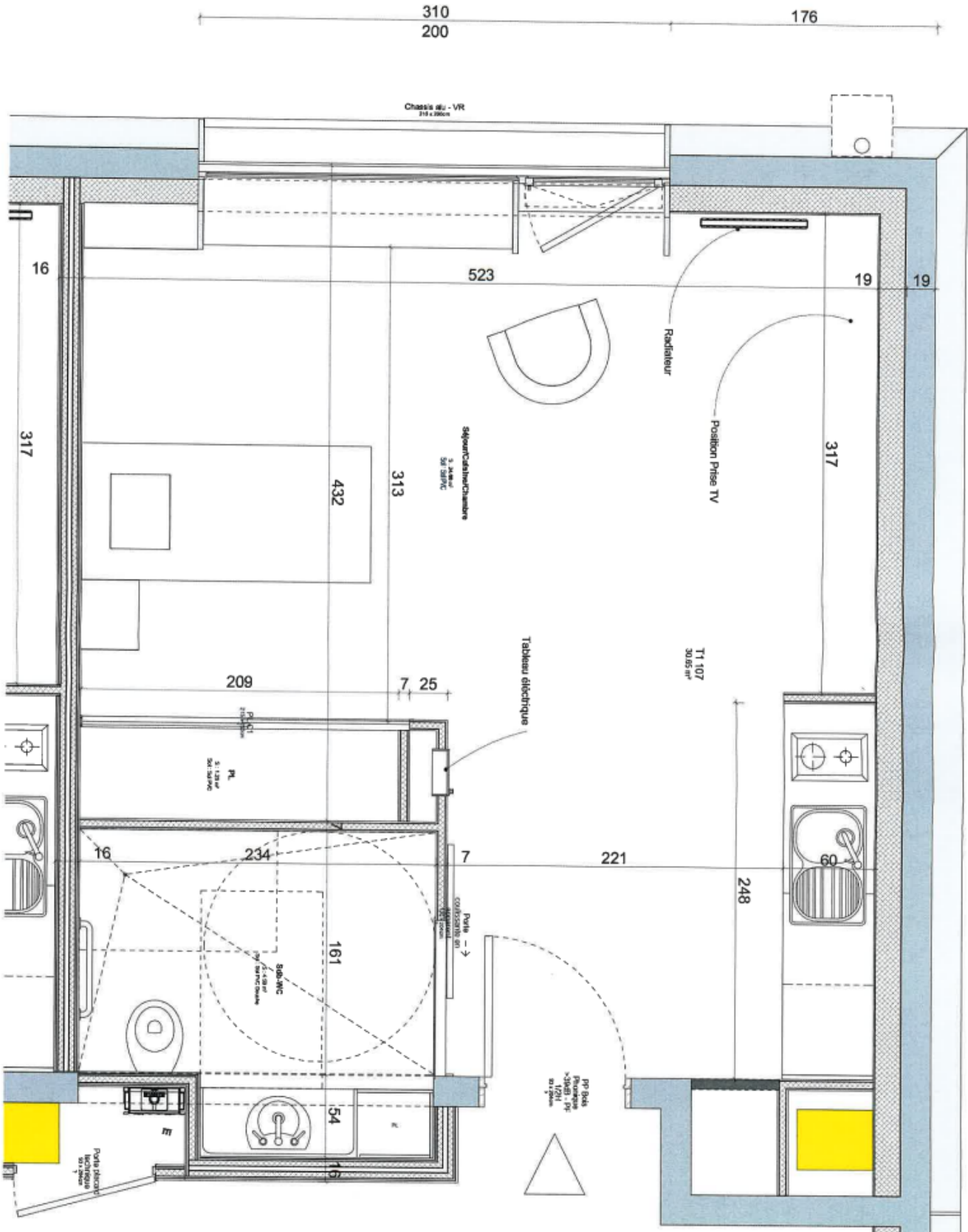


# Plan logement 26 m<sup>2</sup>



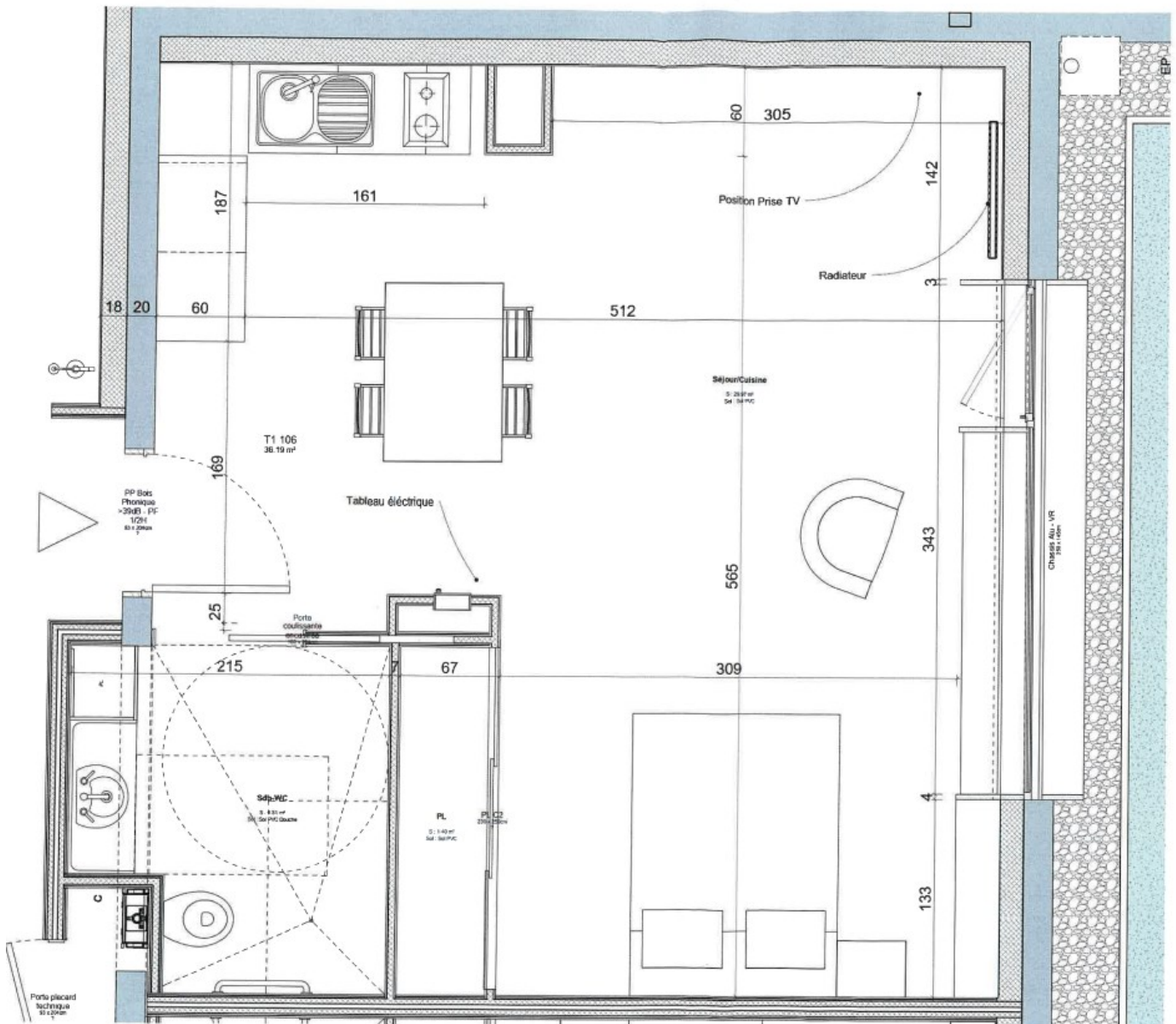


# Plan logement 30 m<sup>2</sup>





# Plan logement 36 m<sup>2</sup>





# Plan Rez - de - chaussée

Studio 30 m<sup>2</sup>

Studio 36 m<sup>2</sup>



Vue côté village et Pilat

Vue côté parc et Alpes

Vue côté crèche

AILE B

AILE A



# Plan 1<sup>er</sup> étage

Studio 26 m<sup>2</sup>

Studio 30 m<sup>2</sup>

Studio 36 m<sup>2</sup>



Vue côté village et Pilat

Vue côté parc et Alpes

Vue côté crèche



# Plan 2<sup>ème</sup> étage

Studio 26 m<sup>2</sup>

Studio 30 m<sup>2</sup>

Studio 36 m<sup>2</sup>



Vue côté village et Pilat

Vue côté parc et Alpes



Vue côté crèche





# Plan 3<sup>ème</sup> étage

Studio 26 m<sup>2</sup>

Studio 30 m<sup>2</sup>

Studio 36 m<sup>2</sup>



Vue côté village et Pilat

Vue côté parc et Alpes

Vue côté crèche



# Prix de journée

<b>TARIFS 2023</b> (Sous réserve de la validation du Conseil Départemental)		<b>TARIFS MENSUEL</b> <b>REPAS COMPRIS</b>
<b>Tarif studio 26 m<sup>2</sup></b>	31.01€	<b>1264.49€</b>
<b>Tarif studio 30 m<sup>2</sup></b>	35.78€	<b>1412.36€</b>
<b>Tarif studio 36 m<sup>2</sup></b>	42.93€	<b>1634.01€</b>
<b>Tarif couple</b> <b>studio 30 m<sup>2</sup></b>	50.09€	<b>2159.15€</b>
<b>Tarif couple</b> <b>studio 36 m<sup>2</sup></b>	60.10€	<b>2469.46€</b>
<b>Repas</b>	9.78€	



## Comité de rédaction :

Véronique GUYOT, Marcelle CHARBONNIER, Elisabeth CHAMAYOU

Maryse JUTHIER, Anne-Claude FANGET

# Feuillet à retourner

## Avant le 28 février



Nous vous proposons 3 choix : 1 / 2 / 3

Le choix numéro 1, étant votre choix de préférence.

<b>NOM :</b>	
<b>PRENOM :</b>	
<b>CHOIX 1</b>	
Superficie	
Vue	
Étage	
* Souhaiteriez-vous un numéro de logement en particulier ?	n°
<b>CHOIX 2</b>	
Superficie	
Vue	
Étage	
* Souhaiteriez-vous un numéro de logement en particulier ?	n°
<b>CHOIX 3</b>	
Superficie	
Vue	
Étage	
* Souhaiteriez-vous un numéro de logement en particulier ?	n°

Avez-vous une observation à nous indiquer: (ex : Je ne prends jamais l'ascenseur seul)

**Feuillet à déposer, dûment rempli**

dans l'urne (Hall d'entrée)

**avant le 28 février 2023**

Ou par mail : [direction.residencedulac@orange.fr](mailto:direction.residencedulac@orange.fr)